



OFFRE D'EMPLOI

Journalier – chauffeur / opérateur

Val-Morin est une municipalité des Laurentides, campée entre montagnes et lacs qui offre, en toutes saisons, des attraits naturels et culturels reconnus et appréciés des citoyens comme des villégiateurs. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment la station de ski Belle-Neige, le Parc régional Val-David-Val-Morin, le Centre de yoga Sivananda, le Théâtre du Marais de Val-Morin, la plage du lac Raymond, le parc linéaire le P'tit Train du Nord et le Club de golf Val-Morin.

Statut d'emploi : poste permanent, temps plein

Horaire : 40 heures par semaine

Principales tâches et responsabilités

Sous l'autorité du contremaître, le titulaire de ce poste exécute des travaux comportant l'accomplissement de tâches manuelles diversifiées concernant l'entretien global du territoire, dont les parcs, les places publiques, le réseau routier et les infrastructures municipales.

Exemples de tâches :

- Effectue des travaux de menuiserie, béton, peinture, etc.;
- Effectue des travaux d'entretien dans les parcs et espaces verts, dont de la coupe de gazon et ramassage des poubelles;
- Soutien au montage et démontage des différents événements;
- Effectue tous travaux nécessaires à l'entretien du territoire incluant le réseau routier;
- Met en pratique et respecte les consignes de santé et sécurité au travail.
- Le titulaire est également appelé à conduire et opérer des camions, chasse-neige, chargeur, rétrocaveuse, niveleuse, etc. Dans l'exécution de ses fonctions, le titulaire effectue toutes tâches connexes.

Qualifications requises :

- Être habile dans la conduite de véhicules spécialisés;
- Avoir des habilités pour la menuiserie;
- Posséder des aptitudes pour les travaux manuels et une bonne endurance physique;
- Avoir la capacité de travailler à l'extérieur, dans toutes les conditions climatiques;
- Faire preuve d'autonomie;
- Démontrer un sens marqué pour le travail en équipe;
- Aptitudes et intérêt pour le service aux citoyens;
- Posséder ou avoir l'intérêt pour l'obtention d'une classe 3;
- Être disponible les soirs et fins de semaine lorsque requis.

Salaire, conditions de travail et avantages selon la convention collective en vigueur.

Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire en transmettant leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation, **au plus tard le 2 février 2023 à 17h00**, à l'attention de Mélanie Lapierre, directrice aux travaux publics par courriel à l'adresse suivante : directeurtp@val-morin.ca. *Aux seules fins d'alléger le texte, l'usage du masculin a été privilégié. Notez que seuls les candidats retenus seront contactés.*